

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : financement de l'Université

La question du financement de l'université est une question récurrente à chaque rentrée universitaire et à chaque mouvement étudiant, et ce, à juste titre.

Taux d'encadrement insuffisants, manque de locaux, matériels pédagogiques (labos de langues, matériels pour arts...) peu satisfaisants, des programmes d'échanges Erasmus peu accessibles financièrement, frais d'inscription en constante augmentation auxquels se rajoutent des frais illicites.

Pourtant, c'est de la réussite de chacun et de la qualité de nos formations dont il s'agit.

Le budget de l'enseignement supérieur doit être revalorisé pour correspondre aux besoins de formation. Qui doit financer ?

Ce n'est pas aux étudiants de prendre en charge leur formation, à l'UNEF nous exigeons la gratuité des études. Dès lors se pose la question du financement et c'est là que s'ouvre le débat. L'Etat, les régions et les entreprises interviennent à ce niveau.

Tous trois sont les bénéficiaires des jeunes diplômés, comment doivent-ils financer ?

L'Etat

L'Etat doit se réengager massivement dans l'enseignement supérieur de façon massive, en terme de moyens, de créations de postes d'enseignants, d'IAIOSS pour améliorer la qualité des études et de la réussite de tous, en locaux, infrastructures... Nous demandons la tenue d'un collectif budgétaire pour que le budget de la rentrée prochaine soit réévalué prenant en compte les besoins réels des sites universitaires. Sur ce point, nous demandons l'abandon des normes « SAN REMO amélioré » qui ne s'appuient pas sur la réalité des sites universitaires.

Comment pouvons-nous gagner ce collectif budgétaire? Comment recenser les besoins?

Les régions

Les régions financent déjà les universités par le biais des contrats Etats/régions, hier U2M, aujourd'hui U3M. C'est notamment dans le cadre du plan U2M que la bibliothèque universitaire Paris 8 a été construite.

Des comités stratégiques sur U3M se mettent en place dans chaque région, certains ouverts aux étudiants d'autres non. Qu'on nous demande ou pas notre avis, saisissons-nous de ces comités, envahissons-les pour nous faire entendre et pour chiffrer les besoins réels :

rénovation construction de locaux, de restos U. de cité U. de labos de recherche de langues, des salles associatives. établissement par établissement pour gagner ce dont on a besoin et pour faire reculer la mise en concurrence des universités et les pôles d'excellence. Pour cela nous avons besoin d'une journée banalisée au printemps pour que cette élaboration se fasse la plus largement possible et ait du poids. Pourquoi ne pas exiger également l'institutionnalisation d'une journée banalisée annuelle à la rentrée universitaire en tout cas avant le vote du budget à l'assemblée nationale !

De plus, nous avons besoin d'une réglementation nationale pour que chaque université dispose de moyens comparables. Laquelle? Et quel droit de regard et de décisions sur ces mesures?

Entreprises

Quant aux entreprises, nous rejetons unanimement qu'elles puissent intervenir dans le contenu de nos formations, ce qui pose de fait la question de leur mode de participation financière à l'effort de formation.

Nous pouvons proposer que la taxe professionnelle des entreprises, ainsi que la taxe d'apprentissage, versée au libre choix de l'entreprise à un établissement d'éducation, soient reversées au niveau national pour être redistribuées équitablement par l'Etat.

Bref, l'Etat doit se réengager financièrement, une fois qu'on l'a dit comment on fait? Comment pouvons-nous faire vivre cette proposition et la faire partager par les étudiants? Nous ne partons pas de rien. Les batailles menées sur les remboursements des frais d'inscription et des frais illicites posent tout de suite la question de la gratuité des études. A Nanterre, les frais illicites ont définitivement été mis hors la loi suite à l'intervention des élus UNEF. Il en est de même quand nous exigeons que les facs privées financées par des fonds publics, reviennent dans le secteur public. A St Etienne, 20 millions de francs prévus pour l'IRUP ont été reversés à l'université suite à la mobilisation étudiante.

Tout de suite, allons chercher l'argent là où il est: le fond des CROUS pour gagner des aides exceptionnelles, le fond de réserve des universités pour dédoubler les TD surchargés, ou encore débloquer des fonds de l'Union européenne pour augmenter le nombre de places Erasmus. Tout cela participe à rendre incontournable l'exigence d'une loi de programmation pour un service public d'enseignement supérieur.

En France :

frais d'inscription inférieurs à 100 francs et sécurité sociale gratuite jusqu'en 1984.

Dépense moyenne de l'Etat par étudiant (1996): 47 200 francs.

Dépense moyenne pour un étudiant de l'enseignement supérieur public ou privé en \$:

Etats-Unis: 14 610

Grande-Bretagne: 8240

France: 6030

Grèce: 2 500

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : Europe

Les contributions sont nombreuses à avoir traité de l'Europe, même si elles sont loin d'envisager le sujet de la même manière. 4 thèmes se sont dégagés, qui sont la question de la mobilité étudiante, des liens entre l'UNEF et les organisations étudiantes européennes, la question des étudiants étrangers, et enfin la question du rapport Attali et du 3-5-8.

I-) Développer la mobilité étudiante

De nombreuses contributions ont souhaité enrichir le texte préparatoire, notamment sur le thème de la plus grande ouverture possible. Le thème de la mobilité étudiante a été sans cesse abordé, ce qui a permis la définition des conditions nécessaires pour assurer au plus grand nombre les garanties de cette mobilité. Ces conditions sont le développement d'une aide financière à la mobilité, le développement de l'enseignement des langues, et une réflexion sur une harmonisation des diplômes et des cursus.

Plusieurs contributions mettent l'accent sur un réengagement massif de l'Etat pour financer la mobilité étudiante à l'échelle de l'Europe, ainsi que le développement de liens et d'actions entre les organisations et les étudiants d'Europe. Cette mobilité, qui serait d'effectuer un semestre à l'étranger, pourrait être facilitée par une grille des équivalences, obtenue par une campagne européenne associant largement les associations étudiantes revendicatives.

Propositions :

Obtenir une aide financière de l'Etat pour permettre une mobilité démocratique.
Obtenir une grille européenne d'équivalences entre les cursus et entre les diplômes
Organiser une vaste campagne à l'échelle européenne sur ce thème

II-) Les liens entre l'UNEF, l'ESIB et les autres organisations étudiantes européennes.

Cependant, sur la question des liens avec les organisations étrangères, certaines AGE souhaitent souligner que l'adhésion de l'UNEF se fasse strictement sur les bases syndicales de l'UNEF, *"quitte à obtenir au sein de l'ESIB un statut particulier"*. Cette demande nécessite un éclaircissement des positions de l'ESIB, et par la suite un débat sur les conditions de l'engagement de l'UNEF dans l'ESIB. Ces AGE proposent la mise en place d'un réseau avec des organisations "alternatives" étudiantes en Europe, par le biais des universités frontalières.

La prise de conscience d'un investissement militant dans une structure européenne (l'ESIB par exemple) est nettement sensible. Au quotidien, l'idée de créer des jumelages, des liens réguliers par Internet, sont des propositions à retenir qu'il serait aisé à mettre en place au niveau des AGE.

Propositions :

Développer un réseau entre l'UNEF et des universités frontalières
Développer des jumelages entre les AGE et des structures revendicatives européennes

III-) La question d'une Europe ouverte aux étudiants étrangers

La question des étudiants étrangers est récurrente dans les contributions. Plusieurs proposent que l'accueil des étudiants étrangers s'effectue dans des conditions privilégiées au sein des universités, avec la création de bureaux des étudiants étrangers, que les préfectures facilitent leurs procédures administratives.

D'autres AGE souhaitent davantage axer les campagnes de l'UNEF sur des thèmes tels que : la carte d'étudiant donne accès à la carte de séjour, fin de l'ingérence des préfectures dans le cursus universitaire, abrogation des lois discriminatoires, refus de la politique des quotas dans les CROUS, égalité d'accès à l'aide sociale, arrêt des expulsions, régularisation de tous les sans-papiers.

Propositions :

Développer un accueil privilégié dans les universités pour les étudiants étrangers
Obtenir des procédures administratives facilitées pour les étudiants étrangers
Mise en place d'une coordination nationale des étudiants sans papiers
Carte d'étudiant = carte de séjour
Abrogation des lois discriminatoires, régularisation de tous les sans-papiers
Abrogation des quotas dans les Cités-U
Arrêt des expulsions
Droit de vote aux étrangers
Mise en place d'un test de langue dans chaque université à la rentrée

IV-) L'Europe : une réalité qui se construit. A l'UNEF de combattre les projets néfastes aux étudiants.

Dans la continuité du mouvement sur le rapport Attali, la réflexion sur la politique européenne de l'Education est féconde. De nombreuses AGE considèrent que la construction de l'Europe est incontournable, qu'il faut que l'UNEF s'en saisisse hors de toute idéologie. Des AGE proposent que l'UNEF interpelle les têtes de liste des Européennes pour qu'elles se positionnent sur les projets de politique européenne de l'Education.

Pour que les orientations qui soient défendues soient celles des étudiants, de nombreuses AGE souhaitent que l'UNEF adopte une position claire durant le Congrès sur le rapport Attali.

Des AGE considèrent ainsi que l'harmonisation européenne proposée n'est qu'un prétexte à la remise en cause nationale des diplômes. De même la notion de pôle d'excellence est unanimement rejetée, comprise comme un cadeau offert aux entreprises pour permettre la création d'une régionalisation des bassins de formation et de recherche. D'autres AGE souhaitent insister sur la question de la licence professionnelle et sur plus généralement le 3-5-8, soulignant que cette volonté de renforcer l'insertion professionnelle en France en développant une réflexion européenne pose plusieurs problèmes, comme la possible concurrence à terme entre la licence classique (nationale) et la licence professionnalisante (européenne).

Ces AGE perçoivent la nécessité de réformes de fond, mais qui ne doivent pas brader la caractéristique fondamentale de l'université d'être un lieu démocratique de savoir, de réflexion et de culture, qui va à l'inverse de la logique de rentabilité d'une Europe qui se construit avant tout sur des bases libérales.

Propositions :

Interroger les têtes de listes aux élections européennes sur les politiques de l'Education qu'ils souhaitent promouvoir
Rejet du rapport Attali et du 3-5-8
Obtenir une large équivalence des cursus et des diplômes européens

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : la citoyenneté

Peu d'étudiants organisés !

A ce jour, très peu d'étudiants s'organisent sur les campus (environ 3%). Pourtant, on peut voir qu'ils participent ou s'organisent de plus en plus hors des campus notamment dans des associations de quartiers, humanitaires ou encore contre le FN.

N'y verraient-ils pas une utilité immédiate ? N'est-ce pas cette question de l'utilité qui revient régulièrement lorsqu'on propose à un étudiant de se syndiquer ?

De même, trop peu d'étudiants participent aux élections universitaires. La participation plafonne à 5% lors des dernières élections du CROUS.

Cependant, ce résultat mérite d'être relativisé. En effet, on peut constater que dans les petits centres universitaires, la participation est plus importante, de même pour les élections locales (conseils centraux). **Est-ce que les étudiants des petites structures se sentent "plus citoyens" ?** N'est-ce pas là encore un vote pour l'utilité au quotidien, parce que les candidats puis les élus sont "connus" ?

On peut s'étonner alors de la faible participation sur les grands centres universitaires quand on sait que les étudiants sont la catégorie de jeunes qui vote le plus aux élections civiles. Les raisons sont multiples, et on peut souvent en rejeter la faute sur les administrations (vote en plein partiel, horaires des bureaux de vote mal adaptés,...).

Par exemple, à Bordeaux 3, un seul bureau de vote était mis à la disposition de plus de 16 000 étudiants et, à Montpellier 2, les élections ont eu lieu pendant la semaine de réorientation.

Mais les organisations n'ont-elles pas non plus toute leur responsabilité en ne faisant pas par exemple le lien entre les élus et l'activité au quotidien ?

Pour autant, on ne peut réduire la citoyenneté aux simples élections. Etre citoyen à l'Université, n'est-ce pas aussi avoir son mot à dire sur le contenu de nos formations, avoir les moyens de se rencontrer pour débattre, donner aux associations les moyens d'exister sans qu'elles aient besoin de se présenter aux élections pour avoir un local, ... ?

Comment alors favoriser la citoyenneté étudiante à tous les niveaux ?

Chacun doit pouvoir prendre la parole dans ses cours, en AG, ..., être acteur des réformes, pour être "décideur" des contenus de cours, de la pédagogie, des décisions des conseils....

L'UNEF doit être un outil à la disposition des étudiants en les impliquant dans la mise en place des plates-formes de revendications et dans la constitution des listes électorales. Cependant, cela ne suffit pas et d'autres moyens peuvent être développés, comme le montre déjà certaines expériences, afin de donner à tous les moyens de s'exprimer.

Ainsi, on peut déjà associer les étudiants, avec les élus, à l'élaboration des réformes comme par exemple, à Bordeaux 3, où l'UNEF a fait voter une motion au CA demandant la création de lieux d'échange et de discussion entre tous les acteurs de l'Université pour s'informer et s'exprimer sur les réformes à venir ou à l'IUT de Montpellier, où c'est une demi-journée banalisée qui a été mise en place à la demande des élus UNEF de l'IUT pour permettre aux étudiants de s'informer et de débattre sur la licence professionnalisante.

Etre citoyen à l'Université ce n'est pas seulement participer aux élections étudiantes, c'est aussi avoir les moyens de se rencontrer pour débattre, pouvoir s'informer,.... Enfin, favoriser la citoyenneté étudiante, c'est aussi un moyen pour combattre les idées d'extrême droite, pour permettre aux femmes de prendre toute leur place dans l'Université et donc dans la société, de créer des espaces de solidarités ; de rompre avec le repli sur soi, la montée d'associations ethniques,.... être citoyen, c'est aussi être solidaire pour riposter contre un saccage aux examens, mettre en place le zéro expulsion, le SOS Aide sociale,....

La proposition qui revient le plus souvent est la création de Maisons des étudiants. Ce serait avant tout un lieu où les étudiants pourraient se rencontrer, s'informer, boire un pot, bouquiner ou lire des journaux, un lieu où les associations pourraient entreposer leur matériel, tenir des permanences ou se réunir, un lieu où les étudiants pourraient venir voir un concert, une pièce de théâtre ou une expo, un lieu où les étudiants pourraient tout simplement réaliser et exposer leurs propres créations artistiques.

De plus le besoin se fait ressentir de gagner partout une demi-journée par semaine pour permettre aux étudiants d'exercer leurs activités (culturelles, sportives, ...) et pour la tenue des conseils.

Pour tout cela, il est nécessaire de donner aux associations les moyens d'exister, notamment en leur facilitant l'accès au réseau internet.

Quels axes de batailles, alors, faut-il développer pour que l'UNEF soit réellement l'outil pour que les étudiants soient acteurs de leur Université, citoyens à part entière?

Propositions

- mettre plus en lien les batailles, les étudiants et les élus,
- reconnaissance institutionnelle des délégués d'amphi,
- envoi des modalités, et des professions de foi à tous les étudiants,
- augmenter le nombre de bureaux de vote et la durée du scrutin,
- respect de la parité étudiants, IATOS et enseignants dans les conseils,
- créer des conseils de résidents dans toutes les résidences, même celles qui ne sont pas gérées par les CROUS et leur donner un pouvoir décisionnel,
- participation des étudiants aux comités stratégiques sur U3M,
- pouvoir intervenir lors des réunions de rentrées officielles,
- transformer les Vice-présidents étudiants dont le rôle est très flou en bureau des étudiants (3 ou 4 personnes) en lien avec les collectivités territoriales : un bulletin d'informations distribué aux étudiants sur le FAVE...
- Conseils départementaux de la Jeunesse : ouvert à toutes les assos

aguthe	P	C	A	PV
	30	8	6	5
participat	33	70	15	3
amendement	73	16	76	5
de Muzun	30	72	6	3

requis
bas 6 C 18 A
6 PV

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : pédagogie

La qualité des enseignements passe par les moyens mis en oeuvre pour assurer un bon encadrement en terme de TP et de TD. Nos cours souffrent de la fermeture de IP, TD, d'un accès limité aux technologies, à la recherche, aux langues... La force de la formation universitaire est de donner des méthodes de travail permettant de développer une capacité d'analyse critique, et par là même, s'adapter à l'évolution des savoirs, des sciences et des technologies de la société.

Nantes CS AS PV 9

Les enseignements

L'absence de formation pédagogique des maîtres de conférence et des professeurs est préoccupante, d'ailleurs les étudiants le ressentent bien, certains préfèrent en effet les cours dispensés par les PRAG. Ce constat est dangereux permettant de justifier le recours massif aux PRAG au détriment de la création des postes d'enseignants-chercheurs. Pour autant la question réelle du manque de pédagogie ne peut-être éludée. Comment améliorer la pédagogie des enseignants ?

Il faudrait permettre aux étudiants de s'associer à la démarche pédagogique. Bien sûr, par le biais des élus étudiants sur le contenu des maquettes, la manière d'enseigner, la structuration des cursus. Et par l'ensemble des étudiants, pour cela, il est indispensable de diminuer le nombre d'étudiant par TD (25 par TD) pour favoriser la concertation entre les étudiants et leur enseignants. Des espaces sont à inventer tels que des réunions annuelles étudiants/enseignants, ainsi que d'autres propositions :

une évaluation des enseignements au sein d'une commission paritaire
Charte des enseignements
une formation pédagogique des professeurs
la pédagogie comme un critère de notation des enseignants-chercheurs
le contrôle des enseignants par des inspecteurs.

Ymiral B
stage -> emploi
P23 CEX

Contenu et structuration des formations

Les cours magistraux ne correspondent plus à l'idée de l'enseignement du deuxième millénaire, pour cela nous demandons l'augmentation des TP et TD dès la première année de DEUG assurés par des enseignants-chercheurs. Les SOS-Tp sont à multiplier. Si nous exigeons la création massive de postes d'enseignants-chercheurs c'est bel et bien pour ne pas couper nos enseignements de la recherche à tous les niveaux. Des batailles à Nanterre ou à Rangueil ont permis de dédoubler des TP surchargés.

Semestrialisation : certains la rejette en bloc, il faut noter que celle-ci a été mise en place depuis une vingtaine d'année à Paris 8. Elle comporte deux sessions d'examen ainsi que deux sessions de rattrapage. Actuellement c'est sa mise en place par les universités qui pose un problème notamment de remise en cause de la session de rattrapage de septembre ainsi que sur le découpage arbitraire des modules. A nous d'imposer la meilleure application pour les étudiants à Caen, l'UNEF n'a-elle pas gagné le maintien de la session de septembre? Elle ne peut se faire à moyens constants notamment pour dédoubler les TD sur les semestres et permettre que l'étudiant désirant se réorienter puisse le faire sans perdre un semestre.

mise à disposition de structures pédagogiques (labos de langues...) et de supports (cartes, matériels pour Arts...). Déjà, des avancées ont été obtenues comme à Montpellier grâce au Ipthon et des batailles se mènent en art pour la mise à disposition de salles assez vastes pour la qualité des TP.
Un accès généralisé à l'informatique et à Internet.

Modalités d'examens

radical 10 AS
logique P40
gale de l'AS
AS PV 4

Bureau Rena B37 C39 A1
centie stage P18 C38 A10
entre V6AL 3-58 P40 C20 A13 PV 6

Cela doit être un moyen d'évaluer l'acquisition des connaissances et non pas d'écrêter les étudiants. Les étudiants de STAPS Toulouse ont gagné des modalités d'examen plus justes.

Cette année est celle de l'élaboration de la "Charte des examens" par le CNESER, plusieurs propositions sont remontées :

☆ session de révision, ☆ anonymat des copies, ☆ double correction, ☆ conditions d'examens correctes, ☆ consultation personnalisée des copies, ☆ session de rattrapage pour chaque session d'examens, ☆ présence d'au moins deux professeurs pendant les oraux, ☆ examens convoqués par écrit, ☆ annulation des notes éliminatoires et compensation au libre choix, ☆ définition des modalités de contrôle et des connaissances dès le début des cours, ☆ capitalisation des acquis.

Les étudiants salariés doivent pouvoir suivre une scolarité "normale" par la multiplication des cours du soir et du samedi, ainsi que d'avoir le choix entre le contrôle continu et le contrôle final.

3ème cycle : démocratisation de l'entrée et de la réussite

Sélection ou libre accès? Professionnalisation ou conduite professionnelle d'une recherche? DESS ou DEA? Quelles conditions pour bien définir son projet de thèse et mener à bien sa recherche? La charte des doctorants, victoire du CNESER 98-99, doit nous y aider. A nous d'y faire prendre en compte la diversité de nos conditions de recherche. Ici, le renforcement et la réforme des écoles doctorales tout en permettant de rompre l'isolement prédominant en lettres et sciences humaines éveillent de nombreux risques : réduction des thèmes de recherche, du nombre de doctorants, privatisation de la recherche... Comment l'UNEF écarte les dangers et se fait force de proposition? Et surtout comment se battre pour la libre inscription en troisième cycle ?

Libre inscription en troisième cycle
Augmentation de la durée des thèses
Allocation de recherche pour tous les doctorants
Embauche des 8000 thésards au chômage pour dédoubler les TD

Les stages

La pertinence des stages dans les filières fait l'objet de débats. Pour certains les stages servent aux entreprises à exploiter les jeunes diplômés. D'autres considèrent que les stages peuvent être un élément de la pédagogie au service de la formation universitaire à condition qu'ils soient en lien avec le contenu de la formation.

Pour cela il est nécessaire de réactualiser la "Charte des stages" à la situation actuelle (stages dans le secteur public : enseignement, dans le domaine de la culture, labos de recherche...) garantissant un suivi pédagogique du stage ainsi que le respect des droits de l'étudiant stagiaire (indemnisation, conventions collectives...).

Mais de quelle manière faire vivre ses revendications aussi bien au niveau local que national ?

Filières professionnalisantes : IUT, MST, AES, LEA, médecine, droit, écoles...

Elles répondent à une demande des étudiants, tous ne veulent pas forcément continuer leurs études dans la recherche. Bien sûr l'université ne doit pas se substituer à la formation des entreprises et la dérive que celles-ci tentent de professionnaliser nos filières est réelle. Pourtant les études professionnalisantes ne doivent pas être cela. Elles ont pour objet de former à une branche professionnelle et non de remplacer la formation spécifique à une entreprise en son sein. Sur quels critères différencie-t-on une filière professionnalisante d'une filière générale?

Equivalence entre filières professionnelles et filières générales
Pas de sélection à l'entrée